

courbe à long terme se stabilise et la demande future de nos produits forestiers, surtout côté pâte et papier, est exceptionnellement prometteuse. Mais notre organisation est telle qu'en théorie nous avons 10 organismes de direction distincts; voilà qui démontre la nécessité pour le gouvernement fédéral, étant donné l'intérêt particulier qu'il porte à l'écoulement de ces produits, de faire participer les 10 gouvernements qui s'occupent de ces ressources à une sorte d'entente par laquelle ils travailleraient tous ensemble à tirer profit des avantages de cette industrie. J'aimerais que le ministre nous donne une sorte de compte rendu des réunions qui ont eu lieu entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, car c'est dans ce domaine qu'il y a tant à faire.

Le ministre n'est pas sans savoir que nous ne nous plaignons pas que le gouvernement fédéral ait augmenté les sommes versées aux provinces en vertu des accords conclus. Comme les chiffres l'indiquent, ces montants ont passé de 3 à 8 millions de dollars par année au titre de l'aide aux provinces en vertu de cinq différents genres d'accords allant des inventaires aux améliorations. Mais même si c'est un bon début et qu'une bonne partie des fonds du ministère y passent, il reste encore des problèmes importants côté production.

Le ministre connaît sans doute le rapport de la Commission royale d'enquête Kennedy de 1947 et le rapport sur la conservation préparé en Ontario il y a cinq ans environ, selon lequel on devrait transformer de six à huit millions d'acres de terre agricole de cette province en forêts. Étant donné que toutes les ressources m'intéressent, j'espérais naturellement que ce genre d'opération relèverait de l'agriculture, car vu la production intensive que l'agriculteur devra fournir dans l'avenir, il semble logique de lui confier cette tâche. Tous les spécialistes sont d'avis que cela doit se faire et, d'après toutes les règles de bonne gestion, on ne peut guère trouver mieux que l'exploitation forestière pour les terres qui, dans nombre de régions, sont peu productives.

J'aimerais donc savoir quel progrès a été accompli dans l'élaboration, de concert avec l'Ontario, de méthodes propres à s'attaquer plus rapidement au problème de reboisement dans cette province. Ici à Ottawa nous sommes en plein centre de la vallée de l'Ouataouais et nous savons que le problème est le même des deux côtés de la rivière. Le programme de reboisement devrait commencer dans cette région. Bien que mentionnant la province d'Ontario, je n'oublie pas que la même chose s'applique aux provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick et à certaines parties de la Nouvelle-Écosse. Ainsi que le

[L'hon. M. Hamilton.]

ministre le sait, le problème n'est pas aussi grave dans l'Ouest.

J'ai remarqué dans les crédits que les montants prévus dans le cadre de ces ententes ont augmenté. J'espère qu'il nous sera donné un jour ou l'autre, au moyen de questions et de réponses, d'en connaître un peu plus sur le genre d'ententes conclues avec les provinces concernant les forêts, que ce soit les forêts de la Couronne ou les forêts de comté, combien d'argent est consacré aux boisés et autres choses du genre.

Maintenant que j'ai parlé de l'aspect plus ou moins orthodoxe du ministère des Forêts, je puis dire que nous sommes très heureux des travaux accomplis par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux dans le cadre de ces ententes, et de l'attitude sympathique qui existe de part et d'autre. Je le répète, à titre de Canadiens, nous sommes tous très fiers, j'en suis sûr, des recherches que l'on effectue dans le domaine des sciences pures et appliquées. Cependant, nous estimons qu'il y a lieu de faire davantage à cet égard et le ministre l'a reconnu au cours de ses observations.

Je ne voudrais pas parler trop longtemps, mais j'aimerais signaler, au cas où on ne l'aurait pas encore fait, que le ministre a une occasion unique de faire progresser l'industrie forestière à pas de géants en lui permettant de profiter au maximum du programme de remise en valeur et d'aménagement des terres agricoles, mieux connu sous le nom de l'ARDA. Du simple point de vue de l'utilisation maximum des ressources hydrauliques et des terres, la sylviculture est la solution à long terme des problèmes de l'industrie agricole.

Vu que la croissance des arbres prend des années, on conviendra, je crois, qu'il s'agit forcément d'une solution à long terme, mais j'espère que non seulement le ministre se renseignera à fond sur les dispositions de l'ARDA, qui est administré par le ministère de l'Agriculture, mais qu'il s'imprénera aussi des principes qui inspirent ce programme. Pour parler maintenant de l'agriculture en tant que domaine plus ou moins opposé à la sylviculture, il faut dire que la forêt était l'un des principaux espoirs des auteurs de la loi ARDA. Je ne veux pas déprécier les autres usages du sol (conservation de la faune, lieux de récréation, etc.), mais c'est dans la sylviculture que réside l'espoir de remettre en valeur nombre de nos régions qui ne procurent pas actuellement aux Canadiens un niveau de vie élevé. Je n'expliquerai pas la chose par le détail, mais on comprend fort bien le fait.